

Compte Rendu de la restitution aux élus du 16 septembre 2019 :

Durrenbach, le 16 septembre 2019 à 19h30, au siège de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

1. Présents à la réunion de restitution :

Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn (CCSP)	Membres du groupe projet : — Alfred Kreiss , Vice-président de la CCSP, Président de la Commission Cohésion sociale, Services à la famille et Vie associative — Nathalie Marajo-Guthmuller , conseillère communautaire, Première adjointe au Maire de Woerth, Présidente de la Commission d’attribution des marchés, conseillère départementale du canton de Reichshoffen. — Valérie Messer , Chargée de mission Cohésion Sociale — Charles Schlosser , Maire de Lembach
	Liste de présence en annexe
LIRTES (UPEC)/ EHESP	— Marion Villez , Enseignant-chercheur (LIRTES-UPEC). — Cécile Rosenfelder , Ingénieure de recherche (EHESP) — Julien Aimé , Ingénieur de recherche, (LIRTES-UPEC)
A2MG (Association Agir Multigénérationnel)	— Evelyne Denny , coordinatrice projet

2. Premier temps de la réunion autour des interventions d’Alfred Kreiss et de Valérie Messer (CCSP)

Introduction par Alfred Kreiss	Alfred Kreiss présente ici les défis à venir dans le but de mettre sur pied une politique vieillesse portée par la CCSP : — Pour la Commission Cohésion Sociale il s’agit d’une réunion fondatrice pour l’avenir de notre territoire. Le thème c’est « Vivre et habiter ensemble à tout âge, même en situation de fragilité ». Ce thème n’est pas nouveau, les deux Communautés de Communes Sauer et Pechelbronn avaient su mener une politique d’accompagnement, travaillaient sur la notion de CLIC pour répondre aux problématiques actuelles et coordonner les
---------------------------------------	--

	<p>professionnels dans leur travail auprès des personnes âgées qui en ont besoin.</p> <p>— 2008, le Département a pris une politique plus volontariste au niveau gérontologique, passant notamment par la gestion des établissements et par la création d'un centre comme ESPAS, ce qui nous a permis de relâcher la pression du côté des communes et des Communautés de Communes.</p> <p>La politique « Personnes Âgées » a continué à partir de la résidence sénior de Woerth qui s'inscrivait dans un projet de redynamisation du centre-bourg. Le programme « TIC et Santé » a permis l'installation de la domotique dans la résidence.</p> <p>La CCSP s'est alors préoccupée de ce qui se passait sur le territoire et voulait notamment mobiliser les professionnels et les associations autour du projet. Cette démarche a été préparée avec le gestionnaire de la résidence sénior de Woerth, l'ARSEA. A. Kreiss note qu'il s'agissait d'une démarche descendante qui aujourd'hui ne fonctionne plus.</p> <p>Le Conseil Communautaire a décidé d'avoir une politique « personnes âgées ». Cette compétence sur le territoire était la volonté du CCSP. Avec l'ambition de lancer une politique sur le territoire, le projet Interreg est apparu comme une manière de faire du <i>benchmarking</i> afin de s'inspirer de ce qui existe.</p>
Intervention de Valérie Messer	<p>Valérie Messer présente quelques données quantitatives pour rendre compte du vieillissement sur le territoire.</p> <p>— Typologie des personnes âgées sur le territoire : Il existe deux tranches d'âge sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none">— Les 60-75 ans plutôt dynamiques— Les 75 ans et plus, plus soumis au risque d'augmentation de la dépendance. <p>— Taux de personnes de plus de 65 ans et répartition territoriale. Les chiffres de 2015 montrent que 19,1 % de la population a plus de 65 ans. Ce chiffre représente plus de 30 % pour Niedersteinbach et on s'aperçoit que le vieillissement est plus important dans le nord tandis que le sud accueille plus de jeunes ménages.</p> <p>— Un vieillissement qui concerne principalement des femmes. Il y a 155 personnes de plus de 90 ans dans la CCSP, principalement des femmes. À l'heure actuelle, 38 % des personnes de 80 ans et plus vivent seules, à nouveau il s'agit surtout de femmes.</p>

	<p>— Caractéristiques socio-économiques : Les seniors de la CCSP sont plutôt des propriétaires, c'est une spécificité du milieu rural qui compte beaucoup de grandes maisons avec un extérieur. Le territoire compte 20 % de personnes de plus de 65 ans qui sont exonérées de la CSG, ce qui représente environ un revenu annuel de moins de 10 000 € pour une personne seule ou 15000 € pour un couple. Le taux de couverture de l'APA est de 15,3 % sur le territoire.</p> <p>— Le territoire compte de nombreuses associations d'aide à domicile, même si le tissu associatif reste plus ou moins dynamique. Actuellement 14 communes ont des associations personnes âgées.</p>
Débat entre les participants de la réunion	<p>A. Kreiss (Lobsann) explique que des ruptures générationnelles ont été provoquées. Le travail a permis à une partie des plus de 70ans d'avoir leur maison à laquelle ils sont attachés. En sortir est une vraie difficulté. Il formule l'hypothèse que beaucoup de quarantenaires qui s'installent aujourd'hui sur le territoire sont moins attachés à leur maison, car ils ont plus déménagé.</p> <p>Un élu explique qu'avec le CLIC il y eu la réalisation d'un livret qui permettait de donner des informations aux gens, de les orienter.</p> <p>M. Cabirol (Biblisheim) souligne que l'isolement est un fait réel aujourd'hui. Mais qu'il est très difficile de demander à quelqu'un de faire quelque chose s'il ne veut pas sortir de chez lui. La question qu'elle pose est : Qu'est-ce qu'on en fait ? Elle explique ensuite que la mobilité est également une problématique forte à laquelle la CCSP n'a toujours pas trouvé de solution acceptable. Elle pose ensuite la question de la prise en considération des aidants qui s'usent.</p> <p>G. Nicastro (Obersteinbach) explique qu'il avait pensé que la télémédecine pouvait intéresser les personnes âgées de son village. La consultation réalisée auprès de la population a permis de recueillir seulement quatre retours de personnes intéressées. Il explique que malgré l'éloignement certaines démarches d'incitation ne prennent pas toujours. Il s'est aperçu que même si la mobilité est contraignante, il y a une envie de rester dans cette capacité de se déplacer.</p> <p>Pour A. Kreiss (Lobsann), il y a parfois du fatalisme chez les personnes qui acceptent leur sort tel qu'il est et qui n'expriment pas leur souhait d'aller de l'avant comme les élus le voudraient.</p>

R. Isel (Hegeney) se pose une question à propos d'une situation qu'il a rencontrée dans son village où une personne a fait appel à des aides originaires des Pays de l'Est qui viennent quelques mois pour l'aider.

A. Deschler (Lembach) explique qu'il s'agit d'une entreprise de service allemande qui signe des contrats avec des prestataires de services polonais ou roumains. Le fort taux de rotation est dû aux contrats de travail temporaire allemand qui conduit les salariés à ne pas rester plus de 6 mois chez une même personne.

J.-M Haas (Président de la CCSP) considère qu'il faut parler du problème de la mobilité. Il raconte avoir travaillé avec le collègue pour mettre en place des aires de covoiturages. La commune a décidé d'installer une aire de covoiturage. La communication et l'information à propos de cette aire ont été réalisées via le journal local et a été mis en place un cartouche incitant les personnes âgées ayant un besoin de solutions de déplacement à se manifester, sans obtenir de retour. Il conclut : « Ce n'est pas parce que nous on se dit que les gens ont du mal à se déplacer, qu'ils ne peuvent pas se déplacer ».

Un autre élu répond qu'il y a encore un phénomène de solidarité familiale ou de voisinage sur le territoire. Celui-ci est relativement invisible mais fonctionne. Pour lui, les habitants du territoire sont habitués à cela et c'est une contrainte acceptée.

A. Kreiss (Lobsann) considère pour sa part que cette solidarité décline désormais. Si des petites solidarités existent par quartier A. Kreiss se demande si c'est suffisant ?

A. Fuchs (Woerth) explique que le problème actuel à Woerth concerne les gens qui souhaitent rentrer dans la résidence mais qui ont un revenu trop important. Il considère qu'il faudrait trouver une solution pour ceux qui possèdent plus de ressources mais qui ne peuvent plus ou ne veulent plus rester chez eux. Il note ensuite que les habitants de la résidence sénior de Woerth ne vont pas forcément dans les quelques commerces à proximité.

V. Messer lui répond que la résidence héberge essentiellement des femmes de plus de 80-90 ans, qui ont des problèmes de déplacements. Elles ne peuvent pas sortir seules de la résidence, raison pour laquelle elles ne fréquentent pas forcément les commerces.

A. Fuchs (Woerth) poursuit, il considère que l'offre de logements collectifs est trop faible et qu'un immeuble possédant un ascenseur pourrait accueillir des personnes âgées. Seulement le coût pour la

	<p>collectivité est important et il serait moins couteux de travailler avec des investisseurs ou des entreprises privées.</p> <p>N. Marajo-Guthmuller (Woerth) indique que l'APA représente une dépense de 153 millions d'euros et qu'elle permet aux personnes de rester dans leur logement. Elle explique avoir vu des habitants qui affirmaient que le logement était adapté alors qu'ils montaient les escaliers à 4 pattes. Elle a rencontré des aidants lors des <i>Babbelkaffees</i> organisés par le département. Il s'agit de personnes qui s'épuisent, car elles sont souvent un peu âgées, et que c'est un travail quotidien. Pour elle, il est important de trouver une façon d'apporter du répit pour ces aidants.</p> <p>A. Kreiss (Lobsann) explique ensuite que le maintien à domicile est une bonne chose mais qu'il ne faut pas que les personnes soient dans la survie.</p> <p>M. Cabirol (Biblisheim) fait remarquer que les familles des personnes âgées s'opposent parfois à l'aménagement du logement.</p> <p>A. Kreiss (Lobsann) répond qu'il y a une démarche de préparation de la personne et de la famille à faire.</p> <p>S. Wernert (Preuschdorf) souhaiterait réaménager un ancien presbytère dans sa commune. Il souhaiterait travailler avec des entreprises ou des investisseurs privés pour que le projet avance plus vite. La question qu'il se pose est formulée en ces termes : « pour qui on construit et qui veut bien investir ? »</p> <p>N. Marajo-Guthmuller (Woerth) explique qu'il faut aussi penser à l'intergénérationnel pour éviter des lieux où les personnes vieillissent ensemble.</p> <p>J.-M Haas (Président de la CCSP) se dit opposé aux lotissements dans lesquels de jeunes ménages emménagent au même moment et vieillissent donc en même temps. Il n'y a pas la même dynamique de population que dans les centres de bourgs ou de villages. Pour lui il faut remplir des dents creuses ce qui pousse par ailleurs les habitants à s'adresser à leurs voisins. Il expérimente cela depuis 1995 et a construit autant de maisons que s'il avait fait construire des lotissements. Mais, le coût pour la collectivité est largement moindre en limitant l'étalement urbain.</p>
--	---

3. Deuxième temps de la réunion autour des interventions d'Evelyne Denny et des chercheurs.

<p>Intervention d'Evelyne Denny</p>	<p>— Evelyne Denny revient tout d'abord sur l'histoire de A²MG et de la maison à Hatten : Un réseau de personnes a permis à sa mère, alors atteinte d'Alzheimer de s'éteindre comme elle le souhaitait, chez elle. Elle explique combien l'équipe qui a porté le projet était fatiguée. Cela lui a permis de comprendre quelles étaient les limites de l'initiative citoyenne. Pour elle : « on pouvait faire</p>
--	---

	<p>des choses très chouettes, mais on finit par être inopérant et inefficace s'il n'y a pas une collectivité territoriale qui prend ça en charge et qui s'engage. »</p> <p>— Elle revient ensuite sur le lancement du projet Interreg : Si elle s'est intéressée à l'Allemagne ce n'est pas parce que les Allemands seraient meilleurs qu'en France, mais parce que l'Allemagne a précédé la France d'une dizaine d'année en matière de vieillissement. Elle considère que le fait de vivre sous l'État providence, conduit à attendre de l'État qu'il résolve les problèmes. Les Allemands n'ont pas de système comme le nôtre, ce qui les a conduits à trouver d'autres solutions et qui a conduit les maires à improviser. Juste de l'autre côté du Rhin il y a des expérimentations qui étaient intéressantes et l'association avait envie de mettre cela en débat avec des partenaires français.</p> <p>— L'association A²MG a appris qu'il y avait de l'argent disponible via le programme Interreg et a donc décidé de se lancer. Elle explique ensuite que les visites réalisées dans le cadre d'Interreg ont permis de découvrir des choses très enrichissantes. G. Kiechle a notamment mis 20 ans à mettre en place l'approche <i>pflagemix</i>. Avec sa coopérative et l'association qui y est liée, ils ont restauré un restaurant pour en faire un lieu d'hébergement et ont créé un restaurant géré par des personnes en situation de handicap. Elle indique que la démarche s'est faite pas à pas, avec peu de moyens, depuis les années 1990. Aujourd'hui 30 % des habitants du village participent à ce projet.</p>
<p>Intervention de Cécile Rosenfelder (EHESP), Marion Villez (UPEC) et Julien Aimé (UPEC)</p>	<p>- Cécile Rosenfelder</p> <p>La recherche s'inscrit dans la continuité du micro-projet Interreg et des liens de collaborations construits avec et par A²MG. Au vue de l'enthousiasme général de l'ensemble des partenaires qui ont participé à Interreg et de la pertinence des pistes d'action proposées, il a été décidé de poursuivre ce qui avait été entrepris. Il a été décidé de répondre à un appel à projet de recherche national lancé par l'Institut de Recherche en Santé Publique (IRESB).</p> <p>Dans le cadre de cet appel à projets, financé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), nous avons obtenu un financement sur deux ans, qui nous permet de poursuivre le projet amorcé avec Interreg, de constituer notre équipe de chercheur, portée par l'Université Paris Est Créteil (UPEC), de constituer un groupe de travail avec nos partenaires (A²MG, la CCSP et la FVP) et de financer un poste d'ingénieur de recherche à temps plein (poste occupé par Julien Aimé).</p> <p>L'enjeu de ce projet, pour lequel nous avons été financés est de contribuer à l'adaptation des territoires au vieillissement dans le cadre d'une Recherche Action Collaborative (RAC).</p> <p>- Marion Villez</p>

	<p>Quelques mots d'ordre général pour éclairer ce terme de RAC. Commençons par le terme recherche-action. Il vient souligner qu'il s'agit d'une recherche qui articule production de connaissances et action/intervention sociale. Dit autrement, le projet scientifique et l'intervention s'articulent, se nourrissent, ici dans l'objectif d'aborder autrement, sur un territoire donné, le vieillissement. Le terme collaboratif quant à lui souligne le caractère co-construit de la démarche, et ce à toutes ses étapes (de sa construction jusqu'aux phases d'analyse et de valorisation). La démarche est ainsi partagée, dans un dialogue constant entre les parties prenantes. Ces caractéristiques supposent que des axes, des pistes et une méthodologie de travail soient préalablement définies mais dans une nécessaire souplesse de sorte à ce que ces orientations soient revisitées en fonction de ce qui se fait jour en avançant.</p> <p style="text-align: center;">- Julien Aimé</p> <p>La recherche qui sera menée durant les deux prochaines années visent à comprendre le processus de transférabilité d'une innovation sociale, à savoir le <i>pflagemix</i>, dans le contexte français ainsi qu'à accompagner la réflexion et les initiatives dans la construction d'un voisinage bienveillant.</p> <p>Deux terrains d'études ont été choisis à la suite du projet Interreg porté par l'association A²MG : la Cité Rotterdam à Strasbourg et le territoire de la Communauté de Communes de Sauer Pechelbronn. Sur le territoire de la CCSP, l'ambition est d'accompagner des actions à l'échelle du territoire en interrogeant ce qui fait lien social aujourd'hui et les façons dont ce lien social peut offrir un support au vieillissement. Plus largement, il sera question de travailler avec toute la composante de la société, dans le but de lutter contre l'isolement et de favoriser la participation sociale des personnes vieillissantes.</p> <p>L'engagement du politique paraît aujourd'hui indispensable pour mener à bien ce type de travail dans la mesure où les élus locaux occupent une place significative pour leurs concitoyens et sont parfois les seuls à avoir encore des contacts avec certaines personnes âgées.</p> <p>Cette réflexion collective pourra passer par différentes méthodes : des ateliers, des réunions ou des moments de discussions, qui seront tant d'occasion de croiser les regards autour de différents thèmes et en les ouvrants à tous : commerçants, personnes âgées, aidants familiaux, élus, associations, professionnel du médico-social ou du social.</p>
<p>Débat entre les participants de la réunion</p>	<p>J.-M Haas (Président de la CCSP) dit avoir particulièrement apprécié la présentation d'E. Denny parce qu'elle y soulève un point important : comment construire un accompagnement autour des personnes et à partir de ces personnes ? Il explique en outre que ce n'est pas évident de trouver sur le territoire, et plus largement</p>

	<p>dans le rural, des structures qui s'occupent de Parkinson et Alzheimer.</p> <p>A. Kreiss (Lobsann) décrit le système de reconnaissance mis en place dans les cas allemands visités. Il prend notamment l'exemple de la mise en place de formations qui offrent, selon lui, une dignité à la personne. Certains sont indemnisés pour leurs frais dans le cas par exemple de déplacements.</p> <p>G. Nicastro explique que, pour lui, l'un des soucis en France concerne les aspects réglementaires. Il raconte son expérience dans une association d'insertion qui détache des personnes pour faire du service à domicile. Il prévient : « il faut faire attention à la limite, si une personne doit faire de l'aide-ménagère dépasse son champ de compétence, on est pas bon, on est à la limite. » Pour lui, cela bride les velléités d'actions.</p> <p>Un élu considère qu'il faut aller vers une plus forte mutualisation pour travailler avec et auprès des personnes âgées.</p> <p>N. Marajo-Guthmuller (Woerth) explique que l'important lorsque l'on parle de transférabilité d'une innovation sociale, c'est de ne pas croire que l'on peut simplement calquer ce qui se fait (en Allemagne en l'occurrence). Elle affirme qu'il faut s'en inspirer et s'adapter, que les expériences des autres sont enrichissantes mais qu'elles ne peuvent pas être copier/coller.</p> <p>J.-M Haas (Président de la CCSP) explique qu'ils ont réalisé beaucoup d'enquêtes. Or lorsqu'ils identifient ce qu'ils croient être des besoins ils s'aperçoivent souvent que les personnes ont déjà un système d'aide informel qui est en place. Il clôturé ainsi : « Mais ça ne peut pas marcher si on fait sans les gens. »</p> <p>G. Nicastro considère qu'il y a une tendance à oublier que les seniors d'aujourd'hui ont vécu des évolutions importantes. Il évoque notamment la problématique du permis de conduire qui ne peut pas être retiré sous prétexte d'un âge trop avancé. Pour lui, on les imagine dès fois comme des seniors qui n'ont pas eu l'accès à la technologie, ce qui est faux.</p> <p>M. Cabriol (Biblisheim) témoigne du temps long entre le moment où une chose est débattue et le moment où cette chose est mise en place.</p> <p>S. Wernert (Preuschkendorf), à propos de la RAC, considère qu'il faut des choses concrètes rapidement pour avancer d'autant que le calendrier, en raison des élections municipales de 2020, n'est pas favorable. Il trouve qu'il existe de nombreuses choses formidables qui viennent d'ailleurs mais que l'information n'est pas toujours</p>
--	--

	<p>lisible ou bien elle n'arrive pas à temps et surtout cela manque d'éléments opérationnels. Il semble intéressé par l'organisation d'ateliers mémoires. Pour lui : « Il faut petit à petit réunir les gens, que ça se construise ainsi. »</p> <p>A. Kreiss (Lobsann) rappelle ensuite que le territoire ne démarre pas de zéro et que le principe de la recherche action collaborative n'est pas que les chercheurs viennent avec des éléments ou des résultats déjà prêts. Il rappelle également que le point de départ de la RAC sera ce qui existe déjà.</p> <p>N. Marajo-Guthmuller (Woerth) confirme que des choses existent et qu'il faut veiller à ne pas créer des doublons. Elle prend notamment l'exemple des ateliers de préventions de chute et rappelle que les chutes sont la première cause de perte d'autonomie. Après une mauvaise chute, il n'y a souvent plus de retour au domicile. Elle explique qu'elle apprend souvent que des choses, ateliers ou réunions sont organisées dans les communes voisines et déplore qu'il n'y ait pas de CIAS, ce qui faciliterait la mise en cohérence et les complémentarités. Elle ajoute enfin que ce type d'activités est financé par la conférence des financeurs. Elle indique enfin qu'il faut faire attention à la pédagogie dans l'organisation de ce genre d'ateliers, car les énoncés peuvent faire craindre aux personnes d'être évaluées. Pour finir, elle conseille d'envoyer aux personnes des invitations personnalisées signées par l' élu. Elle considère que ce sont ces petites choses qui font la différence entre une salle pleine et une salle vide.</p> <p>M. Cabirol constate que toutes les personnes présentes sont concernées par le problème et qu'il faut s'y préparer.</p>
--	---

4. Synthèse et ouverture :

Le compte rendu précédent fait émerger plusieurs points problématiques qui sont résumés ici et qui posent à leur tour un faisceau de questions sous-jacentes.

- Il a été question à plusieurs reprises d'inadéquation entre l'offre proposée par les maires et la demande des citoyens et notamment citoyens les plus âgés. L'exemple le plus parlant était celui relatif au décalage entre la proposition d'offre de télémédecine et le désintérêt des personnes à qui cette offre devait s'adresser. Sur ce sujet les élus semblaient d'accord pour abandonner les actions dites descendantes. Les questions qui se posent sont donc les suivantes :
 - *Doit-on continuer à penser le vieillissement en termes d'offre et de demande ? Doit-on continuer à imaginer une offre indépendamment d'une connaissance plus fine des attentes-et des besoins des personnes qu'elle vise ?*
 - *Ne faudrait-il pas traduire la « demande » pour en extraire le sens ?*
 - *Comment « aller vers » les personnes pour faire remonter leurs besoins ? Existe-t-il des dispositifs permettant une évaluation/remontée des besoins ? Si non quel dispositif permanent mettre en place pour, à la fois, faire remonter les besoins et permettre la traduction des besoins en offres.*

- *Comment faire pour que la demande privée rencontre l'offre publique, voire participe à sa production, et inversement que les personnes se saisissent de l'offre publique ?*
- Les élus ont aussi insisté sur l'existence de solidarités familiales ou de voisinage ancrées dans les habitudes, relevant presque d'une forme de culture rurale. D'une part, il peut être pertinent de saisir la nature des solidarités de voisinage, ce qui permettrait d'appréhender avec plus de précision en quoi consiste cette possible culture rurale sur le territoire de la CCSP.
 - *Comment s'articulent les solidarités de voisinage, et sur quoi reposent-elles ?*
 - *Qu'est-ce que la solidarité de voisinage ? Jusqu'où va-t-elle ?*
 - *Quelle rôle peut jouer la CCSP dans les différents agencements entre solidarité familiale, solidarité de voisinage et politique sociale à l'échelle nationale ou départementale ?*
- Si de telles solidarités existent, il peut sembler nécessaire d'autre part, comme d'autres élus l'ont indiqué, de travailler auprès/ avec les aidants, dont on sait la charge (psychique, économique, physique, sociale et existentielle) que représente l'accompagnement de la dépendance d'un proche.
 - *Quels sont les dispositifs existants qui permettent le soutien des aidants ?*
 - *L'action médico-sociale auprès des personnes âgées prend-elle en compte la place des aidants ?*
 - *Qu'est ce qui existe pour ceux qui ne bénéficient pas des solidarités familiales ou de voisinage ?*
- Plusieurs élus ont évoqué l'aspect disqualifiant de certains intitulés d'ateliers ou d'activités organisées. Par exemple, les « ateliers mémoires » ont eu peu de succès en raison des craintes qu'ils sont susceptibles de soulever chez les personnes. Lors de ces ateliers, les personnes sont confrontées au regard de leurs pairs. Les personnes peuvent aussi avoir peur de découvrir qu'ils sont atteints d'une maladie. Les élus ont également insisté sur l'importance d'humaniser les rapports citoyens/élus en proposant par exemple des invitations personnalisées.
 - *Quels sont les freins qui empêchent la participation à des événements ? Au non recours à certains droits ?*
 - *Quels sont les éventuels leviers de la participation à des ateliers ou événements ?*
 - *Comment communiquer sur les événements auprès des communes, afin d'éviter les doublons, mais aussi auprès des habitants ?*
- Le vieillissement est apparu comme l'affaire de tous et, compte tenu du désir des habitants de rester propriétaires de leur maison, il a été noté l'importance de se préparer au vieillissement, un travail long auprès des familles et des personnes vieillissantes elles-mêmes pour prévenir les risques et accepter la vulnérabilité.
 - *Quels sont les dispositifs, lieux, instances sur le territoire pour orienter, informer et accompagner les personnes qui souhaitent adapter leur logement au vieillissement ?*
 - *Par quels moyens la CCSP peut-elle contribuer à la prévention des risques liés au vieillissement ?*
- La question de la cohérence dans l'action (à l'échelle du territoire de la communauté de communes) et de la mutualisation des ressources quelles qu'elles soient a été abordée à plusieurs reprises.
 - *Quels dispositifs mettre en place pour coordonner l'action et notamment au niveau de l'organisation d'événements ?*
 - *Quelle place pour les élus dans ce dispositif ?*
 - *Quelle place pour la communauté de communes dans un dispositif de ce type ?*

Recherche Action Collaborative (RAC) « Vivre et habiter ensemble à tout âge, même en situation de fragilité »